

<http://www.snetap-fsu.fr/Annee-Bac-Pro-resultats-du.html>



Année Bac Pro : résultats du questionnaire dans les lycées maritimes

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mercredi 30 mars 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

En préparation de la "Journée de lancement de l'année Bac Pro", le Snetap-[FSU](#) avait proposé aux sections locales de répondre à un questionnaire sur la voie professionnelle. Voici les résultats de cette enquête pour les lycées maritimes

Dix établissements ont répondu à cette enquête. Il en ressort :

1. Qu'est ce qui a le plus changé avec le bac en trois ans ?

- une forte augmentation du travail administratif. Il y a saturation de la part des enseignants.
- un manque d'heures d'enseignement notamment dans les domaines professionnels. Les enseignants doivent faire le même programme qu'avant la réforme mais avec une année de moins.
- des élèves plus jeune avec un manque de maturité.

2. L'aide individualisée

Dans certains établissements, on ne sait pas comment est utilisée cette dotation horaire. Dans d'autres, les heures sont réparties au bon vouloir des chefs d'établissements sous forme d'heures de cours banalisés, voire même attribuées afin d'effectuer des charges normalement attribuées à d'autres agents (écriture du ruban pédagogique, planification des formations [STCW](#) , ...).

L'accompagnement personnalisé permet de maintenir les élèves à niveau, à condition toutefois, que ce soutien soit « individualisé », « personnalisé » ; donc il perd tout son sens quand il est pratiqué en classes entières, comme c'est trop souvent le cas dans nos établissements.

3. Les C.C.F. et les taux de réussite à l'examen

- un manque d'équité pour les élèves.
- des difficultés d'organisation pour les enseignants
- un gros souci d'harmonisation entre les établissements
- la confidentialité des notes obtenues par [CCF](#) très difficile à garder
- un niveau des élèves en baisse depuis la mise en place du Bac Pro en trois ans alors que à contrario les taux de réussite aux examens sont en hausse.

Si certains centres pensent que ce système de notation est un bon moyen d'évaluer les élèves et que cela maintient une pression motivante, d'autres regrettent que certains chefs d'établissement « invitent » les enseignants à ne pas noter trop sévèrement leurs élèves (ou à revoir leurs sujets de CCF).

Certaines sections préconisent le « contrôle continu » en remplacement du CCF, mais majoritairement rien ne remplacera des épreuves d'examens nationales et la mise en place de notes éliminatoires dans les domaines fondamentaux.

Les enseignants sont unanimes pour que soit augmenté le seuil des exigences. Cela passe par la mise en place de notes éliminatoires dans les matières professionnelles.

4. L'épreuve de contrôle

Les élèves sont interrogés sur des disciplines non représentatives de leurs compétences professionnelles. Plutôt que de déplacer les élèves dans un autre centre, ne serait il pas possible de déplacer l'évaluateur ?

5. Les effectifs

Globalement les effectifs sont stables ou en légère hausse dans les [LPM](#). Toutefois, certains élèves sont intéressés uniquement par la certification intermédiaire, ce qui occasionne une fuite d'élèves à l'issue de la deuxième année.

6. Conclusions

Les sections demandent :

- **le maintien des prérogatives maritimes, avec un renforcement des exigences** par l'application de notes éliminatoires dans les matières techniques importantes. Trois remarques sont faites sur ce premier point :
 1. Pour les [CGEM](#) la note [IGEM](#) N° 352 du 21 septembre 2006 qui attribue des notes éliminatoires (en règles de barre, feux, balisage, inférieures à 12/20 ; en carte marine, calcul de marées inférieures à 08/20 ; dans le reste des matières, toute note inférieure à 05/20) peut servir de base de travail.
 2. Le maintien des prérogatives attribué au bac [EMM](#) sera plus difficile à défendre car le groupe de travail sur la réforme de la filière B réécrit actuellement le référentiel du 3000 kW ; il y aurait une importante différence d'heures en enseignement technique entre le référentiel du 3000 kW et celui des BAC EMM.
 3. Une généralisation des formations [BTS](#) M pourrait nous faire revoir notre position.
- **la création d'une épreuve d'examen nationale dans un domaine technique jugé fondamental.**
- **le renforcement d'heures dans certains domaines techniques** notamment dans les matières où sont attribuées ces notes éliminatoires. Une note de cadrage sur l' « accompagnement personnalisé » est indispensable.
- **la refonte du programme de « Gestion » du BAC CGEM.**

Retrouvez ci-dessous les résultats détaillés de cette enquête